

OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

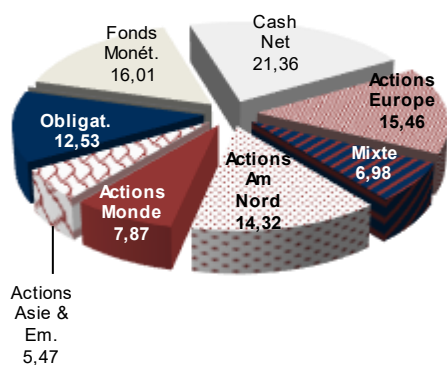
Comme mentionné dans le document d'informations clés, le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs une croissance du capital sur le long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC dont les gestionnaires sont signataires des principes d'investissement responsable sous le parrainage de l'ONU (et/ou intègrent dans leur processus d'investissement, un filtre de sélection des valeurs basé sur les critères de développement durable, environnementaux, sociaux ou de gouvernance d'entreprise. Ces critères sont par exemple l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, le traitement de l'eau, l'amélioration des conditions de vie et du travail, l'indépendance des organes de gestion des sociétés, la transparence, etc. Afin de réduire le risque intrinsèque du fonds l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre différents organismes de placement collectif (OPC, OPCVM) eux-mêmes investis dans différents classes d'actifs (obligations, obligations convertibles, actions etc.) dans une perspective à moyen ou long terme. Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement, ou quant au remboursement du capital initial, ne peut être octroyée au fonds ou à ses actionnaires. Une description plus détaillée du processus d'investissement est reprise dans le prospectus.

PROFIL DE RISQUE - SRRI

Risque plus faible				Risque plus élevé		
Rendement généralement plus faible				Rendement généralement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

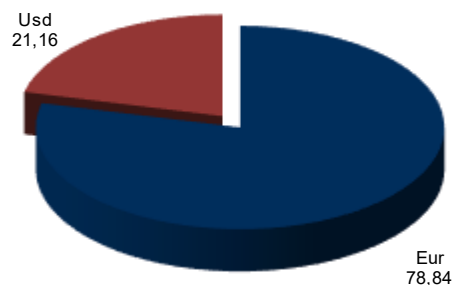
Le fonds peut présenter des risques non pris en compte par l'indicateur de risque synthétique (SRRI): le risque de crédit(risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille), le risque de change (risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille), le risque de capital(risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré), le risque de crédit (risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille), le risque d'inflation (risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille), le risque lié à des facteurs externes (incertitude quant à la pérennité de l'environnement fiscal).

ALLOCATION DU PORTEFEUILLE EN % (*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

ALLOCATION PAR DEVISE EN % (*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

PERFORMANCE PAR ANNÉE CALENDRIER (*)

LES DONNÉES SONT INSUFFISANTES POUR FOURNIR UNE INDICATION UTILE, LA CLASSE A ÉTÉ LANCÉE LE 12/06/2018

SOURCE CACEIS BELGIUM

EVOLUTION DE LA VNI DEPUIS LE LANCEMENT (*)



SOURCE CACEIS BELGIUM

VNI ET RENDEMENTS (*)

VNI AU	30 AVRIL 2019	10,05€
VNI PLUS HAUT	[28 AOÛT 2018]	10,15€
VNI PLUS BAS	[21 DÉCEMBRE 2018]	9,31€
1 AN REND. CUMULÉ		ND
3 ANS REND. ACTUARIEL		ND
DEPUIS LANCEMENT REND. ACTUARIEL		ND

SOURCE CACEIS BELGIUM

STATISTIQUES (*)

VOLATILITÉ ANNUALISÉE SUR 3 ANS	ND
SHARPE RATIO (3 ANS)	ND
PORTOFOLIO TURNOVER	ND
ASSET TEST (AU 31/12/2018)	60,39%

LES DONNÉES SONT INSUFFISANTES POUR FOURNIR UNE INDICATION UTILE SUR LES RATIOS DE RISQUE SUR 3 ANS.

SOURCES CACEIS BELGIUM, LIPPER

(*) Les rendements passés ne sont pas indicatifs de résultats futurs et peuvent être trompeurs. Les chiffres tiennent compte des frais de gestion et des autres frais récurrents, mais non des commissions de commercialisation (entrée) ni des taxes boursières. Période de référence de la performance calendrier : du 31/12 au 31/12- Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois. Glossaire en page 2

LELEUX INVEST - RESPONSIBLE WORLD FOF

CLASSE R - CAPITALISATION

RAPPORT MENSUEL: 30 AVRIL 2019



DONNÉES RELATIVES AU PORTEFEUILLE (*)

NOMBRE DE FONDS EN PORTEFEUILLE	11
NBR. DE NOUVEAUX FONDS ACHETÉS	0
NBR. DE FONDS ENTIÈREMENT LIQUIDÉS	0
ENCOURS SOUS GESTION DU COMPARTIMENT EN MILLIONS €	4,00

SOURCE CACEIS BELGIUM

PRINCIPAUX GESTIONNAIRES EN PORTEFEUILLE (*)

NOMS DES GESTIONNAIRES	TYPE D'ACTIF	Poids %
AMUNDI AM	MONÉTAIRE	16,01
ISHARE BLACKROCK	OBLIGATAIRE	12,53
ISHARE BLACKROCK	ACTIONS AM. NORD	7,92
DEGROOF PETERCAM AM	ACTIONS EUROPE	7,91
TRUSTEAM FINANCE	MIXTE	6,98

SOURCE CACEIS BELGIUM

GLOSSAIRE

VOLATILITÉ	Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations de marché, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value du titre.	ACTION DE CAPITALISATION	Actions ou parts pour lesquelles tous les revenus que le compartiment perçoit sont réinvestis.
RATIO DE SHARPE	Ratio qui permet de mesurer la rentabilité du portefeuille en fonction du risque pris par rapport au taux de rendement d'un placement "sans risque".	ACTION DE DISTRIBUTION	Actions ou parts pour lesquelles les revenus seront distribués sous forme de dividendes périodiques aux actionnaires.
TAUX SANS RISQUE	Taux d'intérêt constaté sur le marché des emprunts d'états de pays considérés comme étant solvable.	PORTOFOLIO TURNOVER	Cet indicateur mesure le volume de transactions effectuées dans le portefeuille. Il est calculé annuellement et exprimé en pourcentage des encours sous gestion.
ASSET TEST	Test qui détermine si le compartiment investit directement ou indirectement plus de 10% de son patrimoine dans les créances visées par l'article 19Bis CIR92.	UN PRI	Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des
FONDS	Un fonds est un Organisme de Placement Collectif, aussi appelé OPC.		

CARACTÉRISTIQUES

NOM:	LELEUX INVEST RESPONSIBLE WORLD FOF R-CAP.	CODE ISIN:	BE6304593781
DOMICILE:	SICAV DE DROIT BELGE UCITS	SOUSCRIPTION MINIMUM:	1 ACTION
DATE DE LANCEMENT:	12 JUIN 2018	FRAIS COURANTS (ESTIMATION):	2,54%/AN
DEVISE:	EUR	COMMISSION DE COMMERCIALISATION A L'ENTRÉE:	MAX 3% (NÉGOCIABLE)
CALCUL DE LA VNI:	JOURNALIÈRE	TOB À LA SORTIE:	1,32% (MAX 4.000 €)
DATE DE RÈGLEMENT:	J+4	PRÉCOMPTE MOBILIER 19 BIS SUR LA PLUS VALUE:	30%(**)
RÉVISEUR:	MAZARS	DURÉE D'EXISTENCE DU PRODUIT :	ILLIMITÉE
ADMINISTRATEUR:	CACEIS BELGIUM		

(**) Le compartiment est susceptible d'investir plus de 10% de ses actifs dans des créances. Par conséquent, lors de la vente de ses parts de capitalisation, l'actionnaire est susceptible de devoir supporter le précompte mobilier 19 Bis. la base imposable sera constituée de la différence entre le cours d'achat et le cours de vente, pondérée par le pourcentage d'obligations détenues par le fonds au moment de la vente (baptisé Asset Test).

AVERTISSEMENTS

Le document des informations clés pour l'investisseur et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investir. Tout renseignement contractuel relatif au compartiment renseigné dans cette publication et les risques inhérents à ce type d'investissement figurent dans le prospectus d'émission, le document des informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques, qui sont disponibles, en français et néerlandais, gratuitement auprès de Leleux Associated Brokers qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site internet www.leleuxinvest.be. Les VNI sont publiées dans les journaux L'Echo et De Tijd. Toute plainte peut être adressée à la direction effective de la SICAV à l'adresse suivante : info@leleuxinvest.be. Si la direction effective de la Sicav a traité votre réclamation, mais que vous n'êtes pas d'accord avec la solution proposée, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfm : Ombudsman@OmbFin.be. (*) Les sources de données sont à la date du rapport mensuel, soit la dernière VNI disponible du mois.